Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

La prestation spécifique d’orientation professionnelle (PSOP) est un dispositif visant à accompagner la personne en situation de handicap à **élaborer un nouveau projet professionnel** dans le cadre du reclassement interne ou externe, lorsque le maintien à son poste de travail n’est pas possible.

La prestation est mobilisée exclusivement pour des personnes en situation de handicap pour lesquelles un bilan de droit commun, même assorti d’aide à la compensation, ne répond pas au besoin pour certaines raisons : temps supplémentaire nécessaire à la prise en compte du handicap et de problématiques sociales associées, mobilisation précoce pour permettre d’engager le plus tôt possible une démarche de construction de projet professionnel, etc.